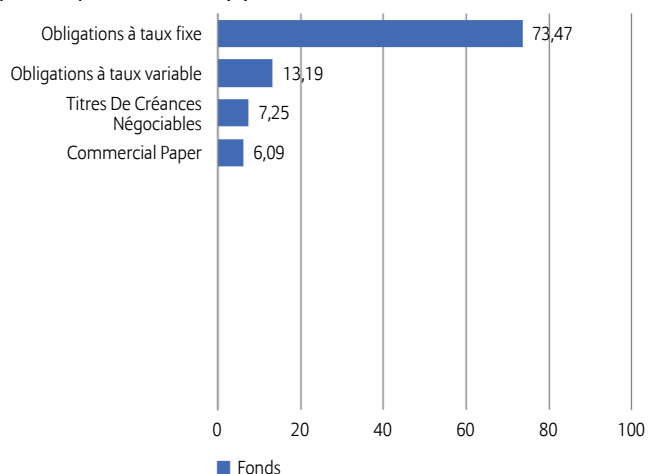


Structure du portefeuille

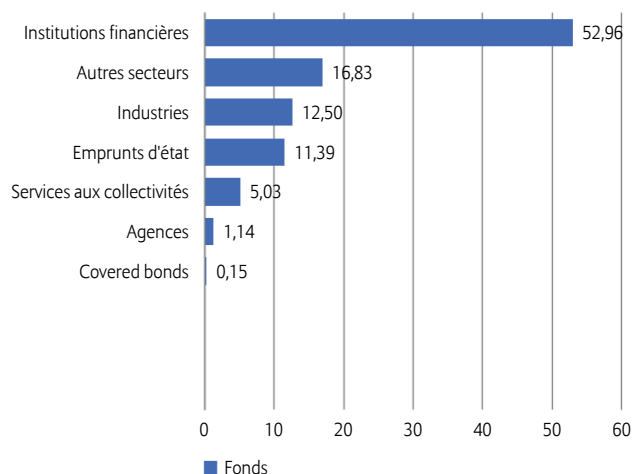
Répartition par classe d'actif (%)



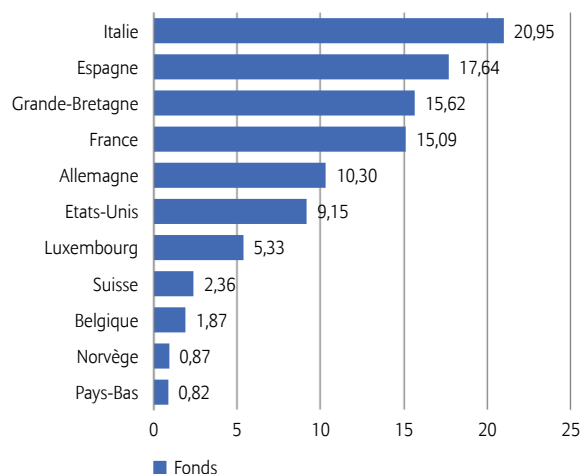
Principaux titres (en % de la VM et hors liquidités & Repo)

Spain, Kingd. of (Ter.)	9,65
Intesa Sanpaolo SpA	7,79
RCI Banque SA	4,25
Barclays Bank Plc	4,16
Deutsche Bank AG	3,93
Goldman Sachs Group Inc, The	3,75
UniCredit SpA	3,40
Enel SpA	3,17
Royal Bank of Scotland Plc, The	2,72
Eni SpA	2,64
Total	45,46

Répartition sectorielle (%)



Répartition géographique (%)



Opportunités

- + Un placement court terme peu risqué qui présente historiquement une faible volatilité et un univers d'investissement de notation minimum A-2 de la Communauté européenne.
- + La sélection de titres du marché monétaire en euros repose sur la prise en compte de critères financiers et de critères d'investissements socialement responsables.
- + La stratégie de gestion a pour but de limiter l'exposition du fonds au risque de taux et au risque de crédit.

Risques

- Risque de crédit : si l'émetteur fait défaut, le coupon et/ou le nominal des actifs risque de ne pas être intégralement payé, leur valeur baissant, celle de l'OPC s'en trouve diminuée.
- Risque sectoriel de taux : l'univers de taux étant très large, certains segments sont plus volatils que d'autres.
- En cas de très faible niveau des taux d'intérêt du marché monétaire, le rendement dégagé par l'OPCVM ne suffirait pas à couvrir les frais de gestion et celui-ci verrait sa valeur liquidative baisser de manière structurelle.

Informations clés du fonds sous-jacent

Indice de référence	EONIA
Société de gestion	Allianz Global Investors GmbH - Frankfurt
Date de création	09/06/2003



Gestionnaire de fonds

Vincent Tarantino
(depuis le 10/06/2003)

Commentaire du gestionnaire

Le principal fait marquant de ce mois d'octobre est la réunion des membres de la Banque centrale européenne (BCE). Mario Draghi avait prévu de clarifier la situation sur la poursuite ou non de la politique ultra accommodante, menée depuis 2015, dans le but de relancer l'inflation et la croissance en zone euro. Si l'inflation reste encore en dessous de l'objectif fixé de 2% (1,2% prévu pour 2018 et 1,5% en 2019), la croissance, en revanche montre des signes positifs. Son Produit Intérieur Brut a progressé de 0,6% au 3ème trimestre, après une hausse de 0,7% au second trimestre. La croissance pourrait donc atteindre 2,3% cette année, un plus haut depuis 10 ans.

Dans ce contexte de solide croissance, de baisse du chômage et de faible inflation, Mario Draghi a exclu un changement de politique monétaire brutal et a opté pour une normalisation en douceur. Ainsi entre janvier et septembre 2018, les achats de titres passeront de 60 à 30 milliards d'euros par mois. De plus, les titres qu'elle détient et qui arriveront à échéance seront intégralement réinvestis. La politique monétaire restera donc très accommodante en 2018 comparée aux décisions prises par la Banque centrale américaine (Fed) ou la Banque d'Angleterre (BoE). La FED prévoit, en effet une nouvelle hausse de taux en décembre (la 3ème en 2017) ainsi que la réduction de son bilan à partir de 2018. La BoE a quant-à-elle procédé à une première hausse de taux passant son taux directeur de 0,25% à 0,50%.

Les marchés ont globalement bien réagi à l'ensemble de ces nouvelles venant des banques centrales et qu'ils avaient largement anticipé. Sur le marché du crédit à court terme, la pénurie de papier reste toujours de mise, tirant les taux davantage à la baisse. Les rendements collant maintenant aux taux de la facilité de dépôt de la BCE de -0,40%, sans plus de différenciation en fonction de la qualité de crédit des émetteurs. Du moins cette dernière s'est considérablement atténuée.

Sur le marché interbancaire, il n'y a pas de changement significatif (l'excès de liquidité atteint 1.800 milliards d'euros ce qui accentue l'assèchement des titres et pèsent les niveaux d'émissions) et l'Eonia a fixé en moyenne à 0,355% sur la période.

Remarques importantes

- La Fiche Info Financière, les conditions générales, le règlement de gestion et le dernier rapport mensuel sont gratuitement disponibles chez votre courtier en assurances et sur www.allianz.be sous Documents. Lisez-les attentivement. L'information sur les coûts et les frais se trouve dans la Fiche Info Financière.
- Aucun montant minimum de versement n'est exigé par fonds. Le versement initial sur le contrat Allianz Invest doit être au moins égal à 6.200 euros. Vous pouvez effectuer des versements complémentaires à partir de 1.250 euros. Les versements planifiés sur le contrat Plan for Life + doit être au moins égal à 600 euros par an, 300 euros par semestre, 150 euros par trimestre ou 50 euros par mois. La durée est libre avec un minimum de 5 ans. Le contrat peut être sans terme.
- Allianz ne garantit pas le remboursement du capital, ni la valeur et l'évolution des unités. Le risque financier est entièrement supporté par le preneur d'assurance.
- La valeur des unités peut être consultée sur www.allianz.be sous Valeurs d'inventaire et calcul du rendement/Fonds d'investissement (Branche 23) et dans l'Echo et De Tijd.
- Le droit belge est applicable et l'Etat d'origine de la compagnie d'assurances est la Belgique.
- Sans préjudice de la possibilité d'intenter une action en justice, vous pouvez adresser toute plainte au sujet du contrat à :
 - l'Ombudsman des Assurances, Square de Meeûs 35 à 1000 Bruxelles, tél. : 02/547.58.71, fax : 02/547.59.75, info@ombudsman.as,
 - Allianz Benelux s.a. par mail à plaintes@allianz.be ou par fax au 02/214.61.71 ou par lettre à Allianz Benelux s.a., 10RSGJ, Rue de Laeken 35 à 1000 Bruxelles.

¹ Les frais directement imputés au fonds sont inclus dans la valeur nette d'inventaire (VNI) ainsi que dans la performance. Ce sont des performances brutes qui ne tiennent pas compte des frais d'entrée et de sortie, ni de la taxe sur les primes calculée sur le contrat. Ces performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

² Les rendements ont été calculés sur base des performances réalisées par le fonds sous-jacent, après déduction des frais de gestion imputés au contrat. Ce sont des performances brutes qui ne tiennent pas compte des frais d'entrée et de sortie, ni de la taxe sur les primes calculée sur le contrat. Ces performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

Le fonds dans lequel le fonds d'investissement interne investit, est géré par Allianz Global Investors GmbH, France Branch, société de Gestion de Portefeuille agréée par la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht. GmbH aux capitaux propres de 49.900.700 €. HRB (registre de commerce) 9340 - Frankfurt am Main. 3, boulevard des Italiens – F-75113 Paris Cedex 02, France – Tél. : +33 1 73 05 73 05. www.allianzgi.com

